

Le socialiste Jean-Pierre Sueur chasse le cumulard...

La rumeur bruissait dans les couloirs du palais du Luxembourg, dimanche soir : Jean-Pierre Sueur (PS), fraîchement réélu sénateur du Loiret, pourrait prendre la présidence de la commission des lois. Interrogé hier sur le sujet, l'intéressé rétorque qu'« il est prématuré de parler de cela. L'élection du président du Sénat, samedi prochain, donne déjà lieu à bien des discussions. Le reste en découle ».

Jean-Pierre Sueur devient beaucoup plus disert quand il évoque sa volonté d'aller plus loin sur le non-cumul des mandats. « On ne peut cumuler un mandat de parlementaire et celui d'un exécutif lourd (Région, département, ville importante). Un mandat parlementaire s'exerce à plein-temps. Une modernisation de la vie politique française est nécessaire. Les électeurs ne veulent plus voir de chaises vides dans l'hémicycle, à l'Assemblée nationale ou au Sénat. Cela conduit d'ailleurs à de forts taux d'abstention et à la montée du FN ».

Quand on lui rappelle qu'il fut, lui aussi, député-maire, et donc cumulard,



AVENIR. Des fonctions importantes pourraient attendre Jean-Pierre Sueur au Sénat. PHOTO PASCAL PROUST

■ Les résultats complets du 2^d tour

Douze candidats en lice au 1^{er} tour ; huit au second (Brigitte Burdin, Alliance centriste, s'étant retirée, tout comme Daniel Thouvenin, PC, et Bernard Chauvet, FN). Jean-Pierre Sueur (PS) ayant été élu dès le premier tour. Ont obtenu : Catherine Derivery (Indépendant) 21 voix (1,40 %) ; Marie-Thérèse Bonneau (PS) 520 voix (34,55 %) ; Bernard Delaveau (PS) 450 voix (29,90 %) ; Éric Doligé (UMP) 801 voix (53,22 %) ÉLU ; Jean-Noël Cardoux (UMP) 683 voix (45,38 %) ÉLU ; Gérard Dubus (Indépendant) 16 voix (1,06 %) ; Michel Guérin (PC) 88 voix (5,85 %) ; Sylvie Vauvilliers 87 voix (5,78 %).

la réponse fuse : « Seulement un an, sur trente ans de mandat ! ».

Autre sujet : avec la nouvelle coloration du Sénat, la réforme des collectivités conduite par Éric Doligé (président UMP du conseil général du Loiret et sénateur réélu) a-t-elle du plomb dans l'aile ? « Il n'est jamais simple de faire inscrire un texte à l'ordre du jour. Je ne vois pas d'objections à ce que le débat ait lieu sur ce texte. Il compte des choses intéressantes et d'autres qui entraînent des réticences, comme le point sur les handicapés ».

Jean-Pierre Sueur favorable à un groupe vert

Enfin, l'élu PS est favorable pour ramener de 15 à 10 le nombre de sénateurs nécessaire à la formation d'un groupe. « Parce qu'ils n'ont pas le nombre requis, les Verts sont rattachés au PS. C'est artificiel. Il faut que le groupe écologiste puisse voler de ses propres ailes ».

Philippe Ramond

INDISCRETIONS

PS-PC : pas de « mamours »... au second tour ! L'heure n'est pas à l'entente cordiale entre PS et PCF dans le Loiret. Même si, dans un communiqué, Marc Brynhole, secrétaire fédéral du PCF, souligne « la belle réélection de Jean-Pierre Sueur dès le 1^{er} tour », ainsi que « la progression de la liste du PCF conduite par Michel Guérin, 3^e force politique à cette élection », l'élu communiste se fait un peu plus rugueux ensuite : « Quel dommage que l'appareil socialiste du Loiret, enfermé sans doute dans de vieilles conceptions, ait refusé sans appel la main tendue pour faire liste commune au 2^d tour afin d'amplifier encore la dynamique de gauche. Quelle incompréhension d'entendre le secrétaire PS Olivier Frézet qualifier l'union à gauche que nous lui proposons de "parjure faite au premier tour" ! ».

À la porte. Janine Rozier, sénatrice sortante, n'a pu accéder, dimanche, aux bureaux de vote réservés aux seuls grands électeurs durant le scrutin. La loi, c'est la loi !

Serein. Le basculement à gauche du Sénat ne préoccupe pas Éric Doligé quant au devenir de sa proposition de loi sur la réduction des normes applicables aux collectivités territoriales : « Le sujet est consensuel. Il y a plus de gens de gauche qui m'ont demandé d'obtenir rapidement des résultats sur le sujet. Cela intéresse vraiment tout le monde. Il n'y a aucune raison pour que cela soit remis en cause ».

Ouvrage. Journaliste qui réside à Combleux et qui a longtemps collaboré à La Rep', Françoise Cariès connaît mieux que quiconque les coulisses du palais du Luxembourg. Elle vient de coécrire « La bataille du Sénat » (éd. Robert Laffont), ce qui lui vaut d'être citée dans toute la presse nationale et d'occuper bien des antennes au vu de l'actualité.

Texto. La téléphonie moderne autorise des prodiges. Ainsi, dimanche, au pied du bureau de vote centralisateur, les résultats officiels étaient-ils à peine proclamés qu'un petit SMS de félicitations signé d'Harlem Désir, premier secrétaire par intérim du parti socialiste, parvenait à Jean-Pierre Sueur. Réactif !